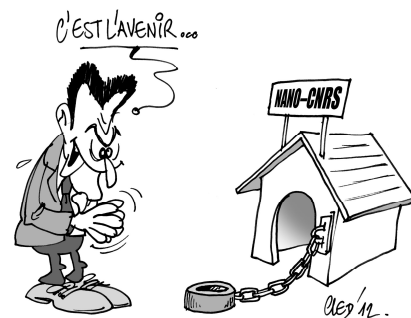


ELECTIONS CAP CNRS 2008 – 2^{ème} tour

VOTEZ Sud-Recherche-EPST

- ☛ Dès réception du matériel de vote (15 décembre 2008) ;
- ☛ En cas de non réception, adresser un mél à elections@cnrs-dir.fr avant le 5 janvier 2009 ;
- ☛ Date limite de réception des votes le 12 janvier 2009 ;
- ☛ Dépouillement le 13 janvier 2009.

Vous allez désigner ceux qui seront chargés de vous défendre devant les commissions administratives paritaires. Or, les contraintes financières exercées sur les unités par la diminution du soutien de base qui oblige à un auto financement de plus en plus important, quitte à accepter des dérives thématiques, se traduisent par une **pression accrue** sur tous et le réveil des « petits chefs » ou des grands mandarins.



Le nombre de procédures pour « **insuffisance professionnelle** » augmente, la mobilité volontaire devient de plus en plus difficile à obtenir alors que les **mutations forcées** vont se multiplier à cause des « désassociations » et regroupements d'unités.

Ces élections servent aussi à désigner les syndicats « représentatifs », ceux qui auront le droit de s'exprimer en votre nom, et qui auront accès aux informations indispensables pour le faire, ceux qui siègeront dans toutes les autres instances paritaires.

**Au premier tour,
nous avons déjà franchi une première étape
Une élue SUD Recherche EPST
à la CAP IR.
Continuons, Votez massivement pour
SUD Recherche EPST**

ETIQUETTE

Quel genre de représentants souhaitez-vous ?

Face aux attaques qui se multiplient contre notre organisme, contre notre outil de travail, il vous appartient de choisir entre un syndicalisme qui « négocie et accompagne les changements destructeurs de la recherche publique » et un syndicat de combat comme SUD Recherche EPST, qui se bat et se battra pieds à pieds contre toutes formes de régressions sociales.

**La Recherche, bien public, devient le
laboratoire de la politique du gouvernement :
davantage d'emplois précaires et de profits
pour les entreprises privées.
Ne nous laissons pas aveugler par le dogme
de la pensée unique : un autre monde est
possible. Gagnons-le ensemble !**

**VOTER Sud-RECHERCHE-EPST
c'est VOTER AUTREMENT
et ETRE SOLIDAIRE !**

FONCTION PUBLIQUE

Projet de loi sur la mobilité, suppressions massives d'emplois, RGPP, fusion, recrutement, création de filières métiers, réorganisation territoriale de l'Etat, Plan santé territoire, pressions sur les collectivités pour appliquer la RGPP, rémunération au mérite, introduction du contrat de droit privé...

Les pièces du grand puzzle conduisant à la destruction de la fonction publique de carrière se mettent en place.

Basée sur les discours de N. Sarkozy, sur le Livre blanc remis au gouvernement par Jean Ludovic Silicani et différents rapports, le gouvernement prépare sa vision de l'avenir : sombre pour les personnels, noir pour les usagers.

Politique de l'emploi et des salaires

- Les 30000 suppressions d'emploi prévues au budget 2009 dont 13500 au Ministère de l'éducation nationale et 450 au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche se traduiront bien évidemment par des suppressions dans les organismes de recherche (voir page suivante)
- Une fois de plus, les seules augmentations du point d'indice de la fonction publique + 0.5% au 1^{er} juillet et +0.3% au 1^{er} octobre ne compenseront pas l'inflation estimée à 3,3% par an selon l'INSEE entraînant une nouvelle baisse de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires.
- Abandon du statut des fonctionnaires : les contrats de droit privé vont arriver
- Individualisation des rémunérations et mise en concurrence des agents : une logique libérale incompatible avec les services publics.

SUD RECHERCHE c'est INTERPRO

Nous sommes attaqués sur tous les fronts. Face à cela, quelle réponse syndicale, quelle riposte collective ? Chacun le sait « tous ensemble » on est plus forts.

Blocage des salaires et des pensions, démantèlement de la Fonction publique, de l'Education nationale, et des autres services publics (Hôpitaux, SNCF, EDF-GDF, La Poste, Impôts et Trésor public, AFPA ANPE et ASSEDI...); casse et délocalisation de l'emploi industriel ; démolition des conventions collectives ; du droit du travail ; des statuts publics ; étranglement des retraites par répartition et de la Sécu, traque des chômeurs/ses, harcèlement contre les travailleurs/ses sans papiers tout juste bons à payer des impôts ; destruction du CNRS, privatisation de l'Université... la « rupture » sarkozyste s'attaque avec brutalité à l'ensemble des droits sociaux et des libertés. Ces politiques rentrent en résonance avec celles décidées au niveau européen par la Commission européenne et les différents gouvernements.

Le fond du problème est la répartition de plus en plus inégalitaire des richesses que nous produisons collectivement, la privatisation et la disparition de tous les services publics, la recherche perpétuelle de productivité qui brise la santé des salarié-e-s.

Au moment du conflit des régimes spéciaux de retraite fin 2007, et lors des journées d'action à répétition en mai et juin dernier, le refus de faire converger public et privé, comme le refus de mettre en perspective la grève générale ont été des stratégies qui n'ont pas été capables de faire reculer gouvernement et patronat sur toutes les contre-réformes mises en œuvre.

C'est ensemble qu'il faut agir, et non profession après profession. Il ne s'agit plus de « montrer notre désaccord » à travers des journées d'action isolées, dont la succession finit par démobiliser les plus convaincu-e-s sans attirer celles et ceux qui ne l'étaient pas. Nous ne voulons pas perdre de l'argent par des journées de grève sans lendemains ; au contraire, nous avons besoin de construire un mouvement interprofessionnel, unitaire, reconductible.

Contrat privé

La majorité des emplois publics sera occupée par des agents titulaires, mais certaines missions seront effectuées par des emplois sous contrat de droit privé. Recrutés de gré à gré, pouvant négocier leur rémunération, relevant d'une convention collective, ces personnels auront des CDD ou des CDI. Et les contractuels de droits publics ? Ils occuperont certains emplois correspondant à des missions de souveraineté, à titre complémentaire de ceux occupés par des agents titulaires. Pour le reste, loin d'un plan de titularisation, c'est le contrat privé qui les attend !

La Promotion

Les fonctionnaires pourront toujours obtenir une promotion par liste d'aptitude, mais, l'un des critères prépondérant sera celui d'avoir occupé un poste donnant l'expérience nécessaire à l'exercice du nouvel emploi. Ils pourront toujours tenter les quelques concours internes qui perdureront, mais la part de la Réalisation des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP) sera plus importante. C'est un véritable CV qu'il faudra présenter. Et évidemment, l'évaluation devra avoir été parfaite !

LA RECHERCHE PUBLIQUE PLUS QUE JAMAIS EN DANGER

ANR : Le poison s'insinue

L'augmentation forte du budget de l'Agence Nationale pour la Recherche au détriment de celui des organismes, parfois sur des projets extrêmement ciblés voire à vocation marchande, poussent les chercheurs à s'engager dans des programmes de recherche bien dans l'air du temps mais loin de leurs sujets de recherches. Il faut bien survivre, privés de budget suffisant et s'en remettre à la grande loterie « ANR » pour trouver un peu de financement. Cet abandon de nombreuses thématiques de recherches conduira irrémédiablement à l'appauvrissement de la recherche académique.

Emploi et Rémunération

Toujours plus de suppression
Toujours plus d'individualisation

- 225 suppressions de titulaires dans les universités
- 225 suppressions de titulaires dans les organismes

Et en plus :

- 225 suppressions d'allocation de recherche
- 225 suppressions de financements de post-docs

Des primes, encore des primes

On augmente les rémunérations ! Oui, mais pas pour tous. Seuls les meilleurs (mais choisis comment ?) auront droit à un complément.

-Prime d'excellence scientifique pour les chercheurs

-Prime de responsabilité pédagogique pour les enseignants chercheurs

-Prime de mobilité pédagogique pour les directeurs de recherche étendue aux chargés de recherche (sous condition d'enseignement)

Et pour les ingénieurs et techniciens, il ne faudra pas longtemps pour que l'évaluation qui se généralise dans les organismes serve à gratifier certains de primes de fonction et de résultats. (PFR)

En voulez-vous encore ? Il y en a !

- Augmentation des ISFIC « primes pour directeur et chefs de service »

Cette individualisation des rémunérations casse l'égalité de traitement des agents quelle que soit leur discipline ou le cadre dans lequel ils exercent leurs fonctions (qui était le cœur même du statut de fonctionnaire), et casse aussi les solidarités indispensables à un bon travail de recherche qui ne peut à notre avis que découler d'un travail collectif effectué dans un esprit de confiance et de franche coopération.

Contrat Doctoral : La dernière invention

Si nous avons toujours soutenu l'idée d'un contrat pour les doctorants, nous n'avons pas imaginé qu'il pouvait avoir une telle figure. Salaire négociable de gré à gré rien de tel pour favoriser la concurrence et la saine émulation entre étudiants. Que les perdants se débrouillent avec des allocations miséreuses ou des boulots chez « Mc Quick »

Et pendant ce temps, l'AERES poursuit son œuvre à la

botte du Ministère. Une commission d'expertise qui ne devait servir qu'à évaluer l'INSERM, sort de ses prérogatives et publie un rapport qui veut tout "réformer" dans le paysage français de la recherche: les autres établissements de recherche, créer un seul institut du vivant, introduire plus de précarité dans les métiers de la recherche..., conclusions que F Fillon veut reprendre à son compte. Parti comme c'est parti, une prochaine évaluation du CNRS par l'AERES pourrait conclure à la nécessité de réformer le CEA, l'INRA....

Précarité

Les **CDD** déboulent dans les labos. Vous avez besoin de personnel. Demandez des CDD à l'ANR, au CNRS, à la région, à l'Europe s'il le faut. Corvéables et jetables à l'envie. Il y en a pour tous les goûts.

CDD chercheur et ingénieur haut niveau : 3 ans renouvelable 1 fois et après ... ? Rien

Pour les catégories B et C : des contrats de 10 mois maximum avec 2 mois de carence et après ?

On recommence ?

CCD : encore plus court, encore plus jetable et après...! Rien

Des Post-docs au lieu d'emplois permanents et après ...? Toujours rien

On nous parle de valorisation des métiers de la recherche pour amener les étudiants vers les études universitaires longues et on ne montre que précarité sans lendemain!

CNRS : Derrière les CRS, le démantèlement

Jeudi 27 novembre, la direction du CNRS s'est cachée derrière des cordons de CRS pour tenir son Conseil d'Administration convoqué (par SMS au dernier moment dans une annexe) au siège de l'organisme pour valider le découpage du CNRS en 9 instituts thématiques, prélude à son éclatement en unités de recherche externalisées dans les universités, le CNRS ne devant plus être à l'horizon 2013 qu'un holding d'instituts / agences de moyens finançant sur projet des unités de recherche situées ailleurs.

Et ce, alors même que les principales instances de l'organisme (conseil scientifique et CTP) venaient de dénoncer la méthode autoritaire employée et que le personnel manifestait son opposition tant à Paris qu'en région.

Et la direction n'hésite même pas à publier un communiqué où elle ose parler de sa « volonté d'associer l'ensemble des personnels » (quand tout est fini et voté) !!

Mais au fait, que devient le personnel dans tout ça ?

Le CA était également appelé à voter un budget qui, malgré l'annonce médiatique d'une hausse, se traduit grâce à un habile tour de passe-passe par moins d'argent dans les unités.

Refusons l'individualisation des salaires.

Battons-nous pour des emplois statutaires.

Demandons un contrat de thèse unique pour tous les doctorants

Demandons un recensement des personnels en situation précaire et des besoins en emplois permanents pour, enfin, un plan d'intégration de tous les personnels précaires

Candidats au 2^{ème} tour des élections CAP 2008

➤ **SUD Recherche s'adresse aux personnels de toutes catégories
Aux chercheurs, aux ingénieurs techniciens et administratifs**

Chargé(e)s de Recherche du CNRS

| | | |
|---------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Janique GUIRAMAND – CR1 - | Fabrice VIRGILI - CR1 - (SHS) | Isabelle GRANGAUD – CR1 - |
| Nadia BEN AMOR – CR1 - | Dror WARSCHAWSKI – CR1 - | Corinne BERAT – CR1 - (IN2P3) |
| Gérard DURAND – CR1 - | Jean-Louis HEULLY – CR1 - | |

Ingénieur(e)s de Recherche du CNRS

| | |
|----------------------------------|------------|
| Véronique GINOUVES - IR2 - (SHS) | Elue |
| Vanessa TOCUT - IR2 - (IN2P3) | Suppléante |

Ingénieur(e)s d'Etudes du CNRS

| | |
|--------------------------------------|--|
| Marie-Claude QUIDOZ - IE1 - (EDD) | Pierre SANS - IE2 - (Chimie) |
| Jean-François KIEFFER - IE1 - (INSU) | Cécile NIEL - IE2 - (SHS) |
| Philippe SCHATT - IE1 - (SDV) | Pierre VALVIN - IE2 - (MPPU) |
| Stéphane MARTIN - IE1 - (ST2I) | Jean-Christophe PEYSSARD - IE2 - (SHS) |
| | Pierre AZAIS - IE2 - (INSU) |
| | Gilles HENRY - IE2 - (INSU) |

Assistant(e)s Ingénieur(e)s

| | | |
|------------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Loïc REVERT - (MC) | Ludovic ERAUD - (SHS) | Jean-Luc BOULY - (IN2P3) |
| Antonio SERPA - (ST2I) | Chantal MORAND - (ST2I) | Geneviève PAYEN - (SDV) |
| Christian L'HENORET - (MPPU) | Pascale POULET - (ST2I) | |

Technicien(ne)s et secrétaires d'administration de la recherche

| | | |
|----------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Hugues DOMERGUE -TCE - | Agnès ZANNIER - TCS - (ST2I) | Sylvie TOULERON - TCN - |
| Jean-Michel POULIN - TCE - | Corinne COUZI - TCS - (ST2I) | Maud CORDRAY - TCN - (MC) |
| Yves CARCAGNO - TCE | Florence COUTEAU - TCS - | Patrick SCHEVIN - TCN - (SDV) |
| Ariane BOYER -TCE - (SDV) | Valérie CASADO - TCS - (INSU) | Eric PERBET - TCN - (IN2P3) |
| | Virginie PONS - TCS - (SDV) | Olivier DOUMERG - TCN - |
| | Jean-Louis MILITON - TCS - | Gurvan CAROU - TCN - (SDV) |